



giro.com

MARS
2011

LE MOT DU MAIRE

L'intelligence, pour qui ? Pour quoi ?

Ce sont certaines discussions qui m'ont conduit à écrire ce mot du maire sur l'intelligence. Quand, confrontés à un domaine qui leur était étranger, difficile, certains concluaient par un « je ne suis pas très intelligent », pire « je ne suis pas assez intelligent » ?

L'intelligence, (du latin "intellegentia") est un ensemble de facultés mentales qui nous permet de comprendre, d'analyser puis de tirer des conclusions qui conduiront à s'adapter, à décider et à agir au mieux face aux nouvelles situations et à en tirer le meilleur parti. Serait-elle une faculté unique ?

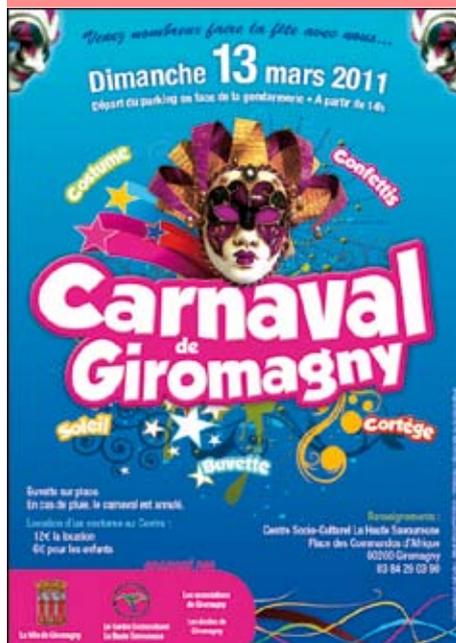
Si l'on accorde du crédit au travail d'Howard Gardner, professeur et chercheur à l'université d'Harvard aux USA, père de la théorie des intelligences multiples : Il n'y a pas UNE mais, DES intelligences. Cette découverte est importante. Elle nous conduit à changer le regard que nous portons sur les autres, sur nous-mêmes.

L'intelligence, un outil ? Une qualité ? Je penche pour l'outil. Cet outil que chacun d'entre nous possède, avec, il est vrai, pour certains, à un niveau élevé, très élevé. Cependant, savoir que les difficultés à comprendre certains domaines ne signifient pas un manque d'intelligence, d'une part, peut nous rassurer mais aussi, et surtout, nous conduire à regarder l'autre autrement, à lui accorder notre attention. L'autre qui, grâce à son intelligence, peut nous apprendre, nous aider.

Pour qui ?, Pour quoi ? Ces questions m'ont conduit à cette conclusion : On peut avoir de l'admiration pour cet outil qu'est une grande intelligence, mais, la considération, le respect, la confiance ? A qui doivent-ils être réservés ? Le plus important, n'est ce pas la manière dont cette intelligence sera exprimée ? Ce qui en sera fait ? Au service de qui, de quoi elle sera mise ?

Jean LEFEVRE

CARNIVAL



Le centre socioculturel de la Haute Saurovrouse et la commune de Giromagny ont souhaité que renaisse le carnaval à Giromagny. Les associations, les écoles, ont été invitées et ont déjà, nombreuses, annoncé leur participation. Chacun à titre individuel peut se joindre à la fête le dimanche 13 mars. Le rendez-vous est fixé sur le parking face à la gendarmerie, à 14 heures. Le défilé accompagné de la musique de la "Banda Stickée" de Danjoutin passera dans la Grande Rue, la rue Maginot la rue du Rosemont, s'arrêtera à la maison Saint Joseph et rejoindra le Centre socioculturel où Carnaval sera brûlé. Les participants pourront alors se désaltérer, les enfants boire un chocolat offert par la commune et manger quelques beignets.

Jacques Colin

CONSEIL CCHS DU 25 JANVIER

Vingt trois conseillers sont présents et un est représenté pour cette première séance de l'année qui comporte une douzaine de points à l'ordre du jour.

En premier lieu le conseil approuve à l'unanimité les comptes administratifs et les comptes de gestion qui concordent parfaitement ainsi que l'affectation des résultats proposée par le président Daniel ROTH. Au niveau du budget communautaire, l'exercice 2010 se solde par un résultat de clôture positif de 1558 k€ en fonctionnement et négatif de 885 k€ en investissement ; toutefois, en prenant en compte les restes à réaliser tant en dépenses qu'en recettes, la section d'équipement ressort finalement avec un solde positif de 1370 k€ ; compte tenu de cette situation, l'excédent de clôture est affecté au report à nouveau. Au niveau du budget du service d'assainissement, l'exercice se termine avec un excédent d'exploitation de 599 k€ et un excédent de la section d'investissement de 353 k€ ; toutefois, la prise en compte des restes à réaliser donne un résultat final négatif à hauteur de 131 k€ pour cette dernière section ; compte tenu de cette situation, 131 k€ sont affectés à la section d'investissement du budget 2011 et le solde, soit 468 k€, est

affecté au report à nouveau en fonctionnement.

Après cette gymnastique comptable, le conseil se penche sur plusieurs questions relatives à la construction du nouveau centre socioculturel intercommunal. Il approuve tout d'abord la cession à titre gratuit, par la commune de Giromagny, d'une parcelle de terrain située place des Commandos d'Afrique (d'une valeur estimée à 70 k€) afin de permettre l'aménagement des abords du centre. Ensuite il approuve plusieurs demandes de subvention afin de contribuer au financement de la construction du centre socioculturel dont le montant prévisionnel s'élève à 7,72 M€. Sont ainsi sollicités la Caisse d'Allocations Familiales pour un montant de 150 k€, le syndicat mixte de l'Aire Urbaine (SMAU) pour un montant de 110 k€, le Conseil Général du Territoire pour un montant de 513 k€ (429 k€ au titre de la médiathèque, 42 k€ au titre de l'accueil de la petite enfance, 42 k€ au titre de la restauration scolaire), 280 k€ au Centre National pour le Développement du Sport, 270 k€ à l'état (120 k€ au titre de la DDR et 150 k€ au titre du FNADT), 415 k€ auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) au titre de la médiathèque,

190 k€ auprès de l'ADEME dont 100 k€ au titre de la réponse à l'appel à projet Effilogis 2011 et 90 k€ au titre du "fond chaleur" (efficacité énergétique des bâtiments), 300 k€ au titre de la Convention Interrégionale du Massif des Vosges, 40 k€ au sénateur du département, soit un total de subventions espéré de 2,576 M€ représentant près de 40% du montant HT du projet.

Le Conseil approuve ensuite le projet de charte révisée du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et décide d'adhérer en tant que collectivité, en sus des communes, au syndicat. Il désigne Jacques COLIN en qualité de délégué auprès des instances du syndicat et propose une répartition des cotisations annuelles prévues aux statuts du Parc, soit 1,21 €/habitant, à hauteur de 1,10 €/habitant à charge de la CCHS et 0,11 €/habitant pour chaque commune. Le Conseil se penche ensuite sur les questions d'assainissement et approuve à l'unanimité les nouveaux tarifs proposés par le bureau soit : 40,5 € de prime fixe par abonné et 1,33 €/m³ d'eau facturé pour les habitations raccordées au réseau (ou raccordables à défaut de raccordement dans les délais réglementaires). *Le détail des autres tarifs qui ne subissent que des évolutions marginales est consultable à la CCHS.*

Restant encore dans les chiffres, le Conseil décide d'attribuer une subvention de 74 122 € au Théâtre du Pilier,

800 € à l'association Transhulance et Traditions, 25 256 € à l'école de musique (ACV) et 4 360 € au Club Sous Vosgien des Sentiers. Il décide ensuite des tarifs applicables aux services de la Médiathèque Intercommunale suite à la nouvelle compétence en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011 : gratuité pour les adhérents de moins de 18 ans et pour les détenteurs de la carte "Avantages Jeunes" munie du coupon "Avantage bibliothèque" (*Opération proposée par Conseil Régional pour les 18-25 ans*) ; 5 €/an pour les adhérents adultes résidant dans la Communauté et 7 €/an pour les adhérents hors CCHS. Afin d'assurer un fonctionnement harmonieux du système, le conseil approuve la mise en place de 5 régies de recette ainsi que l'adaptation du régime indemnitaire des agents. Par ailleurs le Conseil approuve l'adhésion de la collectivité au Comité National d'Action Sociale (CNAS) afin de développer l'action sociale au bénéfice des agents.

Finalement le Conseil décide de créer une commission intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées composée de 8 membres. Raymond VIENNOT, Bernard TRITTER, Jean-Louis DEMEUSY, Daniel PIOT, Jean-Claude HUNOLD, Joseph NATTER, André PICINELLI, Chantal BERGDOLL sont ainsi désignés pour représenter chacune des communes.

CHRISTIAN COLDET

QUI ETES VOUS LAURENT JOGUET



Un docteur en physico-chimie de 41 ans qui depuis plus de 20 ans assure du soutien scolaire en mathématiques. L'envie de vivre de cette activité m'est venue après un séjour de plus d'un an aux Etats-Unis à Postdam, 700 km au nord de

l'état de New York (je reconnais que son homonyme allemande est plus connue) où je travaillais dans un laboratoire de recherche médical.

J'ai ainsi démarré mon activité en 2001 par la création de ma société "Etudes Succès", non pas à Giromagny, mais juste à coté, en Alsace, spécialisée dans le soutien à domicile.

C'est en 2004 que je suis venu avec mon épouse (et ma société) m'installer à Giromagny, 40 rue de la 1^{ère} DFL. Notre fille Chloée y est née en 2005. Depuis mon activité n'a cessé de progresser (moi, ma spécialité ce sont les mathématiques !) et c'est avec l'aide de plus de 25 intervenants diplômés qu'Etudes-Succès peut intervenir dans de nombreuses disciplines, du primaire à Bac +2. N'hésitez donc pas à me contacter ! A bientôt peut-être.

Thierry Steinhauer

B R E V E S

Cinéma

Le samedi 5 mars à 20h30, au théâtre des 2 Sapins, avec le film « Un balcon sur la mer » de Nicole Garcia avec Jean Dujardin, Marie-Josée Croze, Sandrine Kiberlain ...

Dans le sud de la France, Marc, marié et père de famille, mène une vie confortable d'agent immobilier. Au hasard d'une vente, il rencontre une femme au charme envoûtant dont le visage lui est familier. Il pense reconnaître Cathy, l'amour de ses 12 ans dans une Algérie violente, à la fin de la guerre d'indépendance. Après une nuit d'amour, la jeune femme disparaît. Au fil des jours un doute s'empare de Marc : qui est vraiment celle qui prétend s'appeler Cathy ? Une enquête commence.

Bourse aux vélos et accessoires

Le samedi 5 mars l'USG VTT organise une bourse aux vélos au Centre Socio-culturel. Dépôts le vendredi 4 de 18H30 à 20H00 et le samedi 5 de 8H30 à 10H00 ; Vente le samedi 5 de 10H00 à 17H00 ; Retraits le samedi de 17H00 à 18H00. Renseignements sur usg-vtt.over-blog.com et au 03 84 29 53 82 (Daniel MARTIN, daniel.martin50@wanadoo.fr) ou au 03 84 29 32 15 (Jean-Luc COLIN, j-l-colin@orange.fr).

Conférence-débat

Invitation au Collège Val de Rosemont le mardi 22 mars à 20H15 sur le thème : "Comprendre nos enfants et adolescents et comment les protéger des nouveaux risques". Cette conférence sera animée par Madame CARPENTIER, formatrice en relations humaines et spécialisée dans les relations parents-enfants.

Quelques chiffres

Selon "Pôle Emploi", plus de 250 demandeurs d'emploi sont recensés sur la commune de Giromagny. L'effectif principal des demandeurs (plus des trois quarts) concerne des non diplômés, dont 55 % issus d'un cycle court de formation (CAP, BEP, 3^{ème} des collèges) et 20 % issus d'une formation secondaire ou supérieure. Les métiers les plus recherchés par les demandeurs s'équilibrent entre tertiaire et industriel avec en tête les personnels de services aux personnes et aux collectivités (18%) suivis des personnels de vente et de distribution (14%).

CHRISTIAN COLDET

L'AMICALE GYM DE GIROMAGNY A L'HONNEUR

Cinq titres de championnes individuelles et toutes les équipes qualifiées !

Lors des week-end précédents se sont déroulées les compétitions départementales de gymnastique artistique individuelle et par équipe. Le but est bien de décrocher le titre de championne départementale mais aussi la sélection pour accéder aux championnats régionaux en individuels à Pontarlier et les 12/13 mars à Dôle (équipe). Autant dire que la concurrence était forte entre les filles de Belfort, Beaucourt, Danjoutin, Bavilliers et Giromagny et qu'il fallait beaucoup de technicité mais également maîtriser son stress et se surpasser pour être en pôle position.

5 filles de Giromagny ont décroché le titre de championne départementale individuelle dans les différentes catégories : Maude MATHIEU ; Solène GEORGEL ; Lauryne BARBEREY ; Océane GOUIN ; Mélanie DUCHANOIS alors que les 4 équipes engagées ont toutes été sélectionnées. A noter également que l'équipe fédérale zone 14/16 ans composée d'Audrey VIRIOT, Manon PIOT, Océane GOUIN et Mélanie DUCHANOIS est championne départementale.

Bravo à toutes les filles et que le succès continue de les accompagner au cours des différentes compétitions à venir.

Lionel FAIVRE



HOMMAGE A FRANCOIS LIEBELIN



Le 5 décembre 2010, nous avons accueilli François Liebelin et tous les acteurs de la fête de la Sainte Barbe, dans notre salle des fêtes à Giromagny...

Le 10 janvier 2011, dans l'église de Rougegoutte, une foule nombreuse se pressait pour lui rendre un dernier hommage. Pour parler de François, et se rappeler les moments de travail et de passion pour l'histoire locale, nous avons repris, avec son autorisation, une partie du discours ému et plein de tendresse de François Sellier, membre de l'AHPSV.

Jacques Colin

" L'Association Pour l'Histoire et le Patrimoine Sous-Vosgiens vient de perdre un de ses fondateurs, vient de perdre son emblématique président.

C'était le 4 novembre 1987 donc qu'une poignée de bénévoles, volontaires et enthousiastes, jetaient les bases d'une association dont la mission essentielle serait la sauvegarde, la mise en valeur et l'animation du patrimoine historique, archéologique, ethnographique, artisanal et industriel. La présidence de cette association revenait, de fait, à François parce qu'il était la mémoire de ce pays sous-vosgien qui l'a vu naître.

Toujours dans le cadre de l'AHPSV, la revue La Vôge naîtra en 1988. François en était le directeur de publication. A travers ces pages, il a fait revivre les usines abandonnées les unes après les autres, il a relevé les bâtiments détruits, il a rouvert les galeries de mines, il a réhabilité les sites oubliés...

Il savait tellement de choses qu'il avait vraiment du mal de faire court. Faire court ! Tous ceux qui ont assisté à l'une de ses conférences, à l'une de ses sorties-découvertes savent combien il était intarissable.

En 1991, le musicien qu'il était put se réjouir. Le vieux projet des débuts de l'association qui voulait créer une fanfare des mineurs aboutissait enfin. Contrebassiste dès le premier jour, il recruta aussitôt ses frères Claude et Jean-Marie, puis, plus tard, sa fille Mylène.

La création de cette fanfare allait engendrer une manifestation qui lui tenait beaucoup à cœur : la reconstitution de la fête de Sainte Barbe. La première eut lieu à Giromagny en décembre 1992. La dernière que François aura présidée s'est déroulée aussi à Giromagny. C'était le 5 décembre dernier, ce fut là son dernier discours.

Mais l'engagement de François au sein de l'AHPSV prendra toute sa dimension dans sa volonté inflexible de sauver les bâtiments du Tissage du Pont et d'y collectionner les outils industriels qui firent la richesse de notre pays, afin qu'un jour s'ouvre un musée.

François, tu étais la mémoire de ce pays sous-vosgien, une mémoire que, faut-il le rappeler, tu as acquise en passant des milliers d'heures à fouiller dans les archives.

Tu étais notre référence scientifique, tu fus l'un des derniers appointeurs, bobineurs, fileurs, pareurs de nos tissages, tu fus le dernier mineur du Rosemont."

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Pompiers :18

SAMU :15

EDF : 08 10 33 32 25

GDF : 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

CCHS assainissement: 03 84 27 15 98

Pharmacie : 03 84 27 72 16

Médecin de garde: 3966

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

EN MARS...

Mardi 1^{er} : # Exposition "Aux Trois Tours de Gueules" organisée par l'association Transhumance et Traditions en salle des fêtes (jusqu'au dimanche 6)

Samedi 5 : # Bourse aux vélos au Centre Socioculturel organisée par l'US Giromagny VTT;

Cinéma au T2S à 20H30 (détails dans les "brèves").

Jeudi 10 : # Don du sang de 14H00 à 20H00 en salle des fêtes de la mairie

Vendredi 11 : # Conseil Municipal à 19H00.

Dimanche 13 : # Carnaval dans les rues à partir de 14H00 (détails en première page).

Dimanche 20 : # Théâtre au T2S à 17H00 avec "Le bleu de Madeleine et les autres".

Lundi 21 : # Passage de la déchetterie mobile place des Commandos d'Afrique de 12H00 à 19H00.

Mardi 22 : # Conférence débat au collège Val de Rosemont à 20H15 (détails dans les "brèves").

Dimanche 27 : # Concert des professeurs de l'école de musique à 17H00 au T2S;

Babybourse en salle des fêtes de la mairie.

Mercredi 30 : # Babybourse en salle des fêtes de la mairie (aussi le jeudi 31).

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur:

<http://www.giromagny.fr>

Mise en page

Christian CODDET

Direction de la publication

Jean LEFEVRE

Imprimé en 1800 ex. par SELECTA

N° 111 - Dépôt légal 03-2011

TRIBUNE LIBRE

Je profite de cette tribune libre, qui nous est ouverte pour s'exprimer sur divers sujets ou rétablir quelques vérités. Pour ma part, je veux rétablir une vérité.

En effet je suis le prestataire extérieur qui participe en complément des services municipaux à la mission de déneigement de notre commune, mission qui m'a été confiée après consultation de plusieurs entreprises locales.

Après lecture du dernier GIROph@re de Mr JACQUEMIN, j'ai décidé de me servir de cet outil de communication pour réagir

En effet, dans un article consacré au déneigement, celui-ci affirme, de plusieurs sources sûres et vérifiées, que j'effectue la même mission auprès d'une autre commune, mais 35% moins cher.

Je tiens à préciser deux choses, je n'ai en aucun cas la possibilité d'assurer cette prestation ailleurs par manque de temps et de moyens. De plus, si toutefois techniquement je le pouvais, le prix serait identique à prestation égale.

Je reste persuadé qu'une opposition est l'élément fondateur de la démocratie. De plus quand cette opposition peut se permettre de s'offrir la publication régulière d'une revue, c'est un bon outil démocratique.

Mais attention à son utilisation, la publication de propos inexacts n'aura pour effet que la perte de crédibilité de ses auteurs et d'attiser des rancœurs qui n'ont pas lieu d'être, et c'est bien dommage. Sans parler des dommages subis par les victimes de ces propos difamatoires.

Je tiens à préciser que, depuis cette publication, j'ai pris contact avec Monsieur JACQUEMIN en lui faisant part de mon mécontentement et de mon étonnement de voir avec quel facilité il publie de tels inepties, sans parler du préjudice qui en découle pour mon entreprise.

De plus, venant de Monsieur JACQUEMIN qui base en grande partie son futur programme de gestion communale sur le maintien et le développement du tissu économique, c'est un peu fort !

Enfin, je me suis permis de lui rappeler les obligations qui incombent à un responsable de publication à savoir au minimum la vérification de ses sources. Bien sûr et afin de réparer en partie ce préjudice, je lui ai demandé d'effectuer un démenti.

Je reste attentif à la suite que Monsieur Jacquemin voudra bien donner à cette demande.

Laurent PISCHOFF

TRIBUNE LIBRE

En mai 2010 la Chambre de Commerce et d'Industrie du Territoire de Belfort contacte la Mairie de Giromagny, tout comme l'ensemble de toutes les mairies du Territoire, pour qu'elle s'implique activement dans une opération d'envergure nationale : La Journée du Commerce de Proximité, manifestation qui a pour but premier de promouvoir le commerce de proximité dans nos villes et villages.

Seules 5 communes du Territoire, dont la notre, ont répondu favorablement à cette demande. Grâce à ce partenariat, concrétisé par la signature d'une convention, la commune nous a apporté son soutien humain, matériel, et organisationnel.

Par cette tribune, je tiens à remercier Monsieur le Maire, les élus, tous les agents communaux pour leur participation active et continue ainsi que

les commerçants pour leur participation, ingrédients indispensables pour que cette journée puisse avoir lieu et se renouveler en 2011.

Pour finir, il est également des propos que je tiens à préciser : c'est vrai, un des musiciens a été verbalisé pour un stationnement interdit, mais après que les services aient vainement cherché à identifier le contrevenant. C'est là tout ce qu'il y a de plus normal. En effet, le véhicule, garé devant une sortie de garage, empêchait le propriétaire du garage de sortir sa voiture; ce dernier a donc été contraint de prendre un taxi à ses frais pour se rendre à la gare et ne pas rater son train.

Je tiens aussi à rappeler que c'est moi, sur mes deniers personnels, qui ai payé le PV !

Jean Louis SALORT

Président de l'ACAGYPSV